



Président domi réseau



Médecin gériatre coordonnateur de réseau

Fiche de poste

Médecin coordonnateur

Résidence administrative : LONGWY

Quotité du poste : 50%

Les missions

Elles s'exercent dans le cadre des orientations définies par l'assemblée générale de l'association domi réseau au titre de la politique publique en faveur des personnes âgées très dépendantes à leur domicile ou en institution.

A ce titre, en collaboration étroite avec le président, le médecin coordonnateur :

- Est chargé de la mise en lien des divers acteurs du réseau. Il veille à la qualité globale et au respect des principes définis dans la charte du réseau. Il en assure le meilleur fonctionnement possible en rassemblant, synchronisant et dynamisant les diverses tâches des acteurs du réseau.
- Concernant le suivi des patients, il assure une fonction de coordination des professionnels dans leur pratique et de médiation entre les équipes soignantes et le patient et/ou son entourage, pour favoriser une prise en charge globale et multidisciplinaire du patient
- Encadre les professionnels du réseau placés directement sous son autorité, et apporte un conseil technique auprès des professionnels de son équipe concernant la prise en charge des personnes âgées
- Sur le plan administratif, il joue un rôle de gestionnaire et d'animateur, assurant les relations avec les établissements de santé et les institutions interlocutrices
- Il assure la gestion associative et administrative du réseau . S'assure que les actions sont en cohérence avec le projet du réseau .

Les activités

- Elabore, met en œuvre, suit et évalue les actions développées dans le cadre du projet associatif
- Conduit et anime des réunions de travail, d'information en interne et avec tous les partenaires concernés par le réseau gérontologique avec le soutien de l'infirmier coordonnateur
- Représente Domi Réseau dans diverses instances locales ou nationales au titre de la politique de réseau gérontologique , et assure la promotion du réseau
- Assure l'évaluation gérontologique standardisée auprès des patients inclus , évalue et optimise le parcours du patient en lien avec l'infirmier

- Favorise la coordination de la prise en charge multidisciplinaire du patient en facilitant les relations entre la médecine de ville et la médecine hospitalière
- Assure toutes les tâches liées à l'encadrement du personnel , apporte un appui et constitue une ressource « experte » auprès des professionnels du réseau .
- Développe les partenariats (notamment avec les médecins généralistes , institutionnels)
- Organise et anime les actions du réseau avec le soutien de son équipe
- Impulse et encadre la mise en place des outils de communication du réseau : plaquettes, lettre d'information, site Internet...
- Veille à la mise en en place des outils de coordination : fiche suivi patient, protocoles de soins, guides de bonne pratique en lien avec l'infirmier coordonnateur... et à la confidentialité des données médico psycho-sociales
- Participe aux actions de prévention en partenariat avec les autres acteurs, aux groupes de travail mis en place dans le cadre du schéma gérontologique et pilotés par le service territorial personnes âgées personnes handicapées du Conseil général
- Evalue les activités du réseau et rédiger, avec les autres membres de l'équipe, le rapport d'activité, et participe à la démarche d'auto évaluation du réseau
- Développe les sources de financement du réseau en étant responsable de l'élaboration, de l'exécution et du suivi du budget en lien avec le trésorier

Le contexte d'exercice du poste

Le champ de relations (interlocuteurs, nature des relations) :

En interne :

- rattachement hiérarchique au président responsable du réseau gérontologique

En externe :

- avec les personnes âgées, leur famille et leur entourage
- avec les médecins généralistes partenaires institutionnels, le , les associations, les établissements médico-sociaux et sanitaires, le secteur libéral..., le service territorial personnes âgées personnes handicapées du Conseil général

Champ des responsabilités :

- Dispose d'une grande autonomie, est force de proposition.
- Apporte son expertise sur les situations individuelles complexes à domicile
- Effectue l'évaluation de l'autonomie des personnes

Les difficultés et les contraintes liées au poste

- Charge de travail importante,
- Déplacements hors et sur le département
- Réunions ponctuelles en soirée et les week-end

Les risques :

Risques liés au défaut d'hygiène, voire insalubrité de certaines habitations

/

Le temps de travail sur le poste

50%

Les évolutions prévisibles :

Liées aux évolutions de la législation et à la restructuration des réseaux

Les exigences du poste

Les savoirs

Capacité de gériatrie ou
Connaissance de la législation relative à la politique gérontologique
Méthode et technique de conduite d'entretiens, de réunions
Méthodologie de projet
Maîtrise des problématiques liées à l'éthique, la déontologie, le secret médical et le secret professionnel partagé

Les savoir- faire

Maîtrise des techniques d'animation, de médiation, voire de résolution de conflits
Maîtrise de l'outil informatique (word, outlook, internet power point) et des logiciels propres au réseau
Maîtrise de la grille AGGIR, de l'outil PATHOS, l' EGS
Capacités rédactionnelles
Maîtrise des techniques de management,

Le savoir être

Rigueur et sens de l'organisation
Sens de la communication, du travail en équipe
Capacité d'écoute, d'analyse, de négociation et de décision
Capacité à prendre des décisions en urgence et à prioriser les actions
Capacité à définir des objectifs, des protocoles, à construire et accompagner des projets
Etre à l'aise dans la prise de parole devant des publics variés
Capacités relationnelles adaptées aux personnes âgées
Savoir repérer et réguler les conflits
Respect du secret professionnel

Permis B nécessaire